



## RÈGLEMENT INTÉRIEUR 2024/2025

### 1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

L'association Yoga de Périgny est animée et gérée par des responsables bénévoles.

La pratique du yoga y est assurée par :

- ✓ Catarina MICHELS (diplômée Iyengar)
- ✓ Jenni LE CORRE (diplômée Alliance Internationale)
- ✓ Nicole GIRAUD (diplômée Iyengar)

Le Yoga s'adresse prioritairement à toute personne résidant à Périgny. L'accueil des habitants des communes voisines est assuré sous réserve de places disponibles.

Chaque adhérent peut bénéficier d'une garantie individuelle accidents grâce à une adhésion facultative à l'Association Française de Yoga Iyengar.

**COURS : Reprise le lundi 16 septembre, au CMA de Périgny, salle au 1<sup>er</sup> étage.**

**HORAIRES DES COURS :**

Cours n°	Jour	Horaire	Niveau	Professeur
1	Lundi	19h00 - 20h15	Tout niveau	Jenni
2	Mardi	10h00 - 11h15	Tout niveau	Caterina
3	Mardi	18h30 - 19h45	Tout niveau	Nicole
4	Mercredi	10h00 - 11h15	Tout niveau	Jenni
5	Mercredi	19h00 - 20h15	Tout niveau	Nicole
6	Jeudi	10h00 - 11h15	Tout niveau	Caterina
7	Jeudi	19h30 - 20h45	Moyen - avancé	Caterina
8	Vendredi	10h00 - 11h15	Tout niveau	Jenni

Les cours sont assurés du 16 septembre 2024 au 4 juillet 2025 inclus, sauf pendant les vacances scolaires, soit 34 semaines.

Choisir un horaire de cours en fonction de son niveau si possible et le noter sur le bulletin individuel d'inscription. Un cours manqué peut être récupéré à un autre horaire et auprès d'un autre professeur.

Il convient de respecter la capacité d'accueil de la salle de pratique (19 personnes). Les professeurs peuvent être amenés à refuser la participation de pratiquants selon l'affluence. En cas de dépassement, priorité sera donnée aux élèves inscrits régulièrement au cours donné.

**Aucun cours ne sera assuré pendant les jours fériés (1<sup>er</sup> novembre ; 11 novembre ; 25 décembre ; 1<sup>er</sup> janvier ; Pâques ; Jeudi de l'Ascension ; Lundi de Pentecôte**

## 2. INSCRIPTION / COTISATIONS

L'inscription n'est prise en compte qu'après réception :

- du bulletin individuel d'inscription à l'activité dûment complété, éventuellement accompagné d'un justificatif (demandeur d'emploi, étudiant, apprenti).
- Du règlement des cotisations d'activité pour l'année

L'engagement est annuel. Un remboursement ne pourra être effectué qu'en cas d'arrêt pour raison de santé (sur présentation d'un certificat médical) ou en cas de déménagement. Tout trimestre commencé est dû. Dans tous les cas, la cotisation à l'association reste due.

Conformément à la loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit de rectification et d'opposition des données vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit par demande écrite à l'association.

Le règlement peut être effectué en 3 chèques, remis impérativement lors de l'inscription :

- 1<sup>er</sup> chèque : adhésion à l'association + 1<sup>er</sup> trimestre
  - 2<sup>ème</sup> chèque : 2<sup>ème</sup> trimestre
  - 3<sup>ème</sup> chèque : 3<sup>ème</sup> trimestre
- Ces chèques seront encaissés respectivement le 15/10/2024, le 15/01/2025 et le 15/04/2025.

### TARIFS 2024/2025

	<i>Observations</i>	Adulte	Jeune *, apprenti, demandeur d'emploi
Adhésion annuelle	Cotisation annuelle obligatoire	15,00 €	10,00 €
Activité Yoga par trimestre		65,00 €	49,00 €
Activité Yoga « tarif réduit » par trimestre	Couple, famille, deux cours par semaine (par personne et par cours)	57,50 €	

\* moins de 18 ans – étudiant

**Ateliers** : le nombre d'atelier sera fixé au cours l'année sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits à chaque atelier. Le règlement par séance doit se faire à l'inscription par chèque bancaire à l'ordre de Yoga Périgny et déposé dans la boîte aux lettres de la salle de rangement du matériel de pratique.

**Le conseil d'administration 2024-2025** : Maxime BADAUD, Fabio BESSE, Lydie CHOLLET-PENAUD, Brigitte HUGOT, Claudine QUENEAU, Michel ROCHE, Nathalie RONSIN.

### **Adresse administrative :**

ASSOCIATION YOGA PERIGNY  
Nathalie RONSIN  
23 Place de la Chaume – 17180 – PERIGNY

site internet : [yogaperigny.e-monsite.com](http://yogaperigny.e-monsite.com) ; adresse mail [yogaperigny@laposte.net](mailto:yogaperigny@laposte.net)